



Bilatérale du 21 juin 2022 Entre la DZS SUD et CFE-CGC FERROVIAIRE

Une réunion s'est tenue avec la DZS SUD le 21 juin 2022 de 14H40 à 16H10.

La Direction était représentée par la Directrice de la DZS **Chantal VAUTIER**, **Nathalie GARCIA** (RRH) et **Isabelle COSNIER** (RH relations sociales).

CFE-CGC FERROVIAIRE était représenté par Mr **Vincent LECOQ** (DS), **Christophe MARZOLF** (DS), **Hervé PERRICONE** (DS).

Chantal VAUTIER nous fait un état des lieux sur le COVID (1 cas perdue, COVID long sur La région Midi-Pyrénées). A ce jour la DZS SUD compte 7 cas de covid.

Évolution de la DZS :

- * Les agents des EMI de Blancarde ont été regroupés sur le site de l'UO Marseille. Les travaux d'aménagement ont été fait dans ce sens. La DZS est en attente de futur mobilier ;
- * Sur le site d'Avignon : une salle pour la MCI a été créée ;
- * Sur le site de Narbonne : des rangements ont été faits pour les BTL, bancs, porte GSL ;
- * Un 3^{ème} chien CYNO-détection arrive sur le site Suge de Toulouse ;
- * La Direction de la Région TER Occitanie portera une réflexion commune avec SNCF Voyages pour créer un poste cyno-détection Suge pour le site de Montpellier ;
- * SNCF Voyages souhaite recruter un poste Cyno privé, prévue au contrat cadre, sans passer par la DDS. L'ESV TGV pour Montpellier souhaite assurer sa sûreté sans passer par la Sûreté SNCF (**intervention CFE CGC à ce sujet...**).

Point production estival :

- *Les gares et missions prioritaires sont :*

- le Grau du roi
- des Missions sur la côte bleue
- Gare de Villefranche sur mer
- Gare de Toulouse Cerbère
- Gare de Gardanne
- Gare de Nice (retour des polonais)
- Lac dorgon.

Une Table ronde est effectuée par TER avant et après la période estivale dans le but de faire des retours d'expériences.

Détails sur les volumes des commandes contractualisés :

Pour cette année il y a eu une baisse des commandes globale d'un volume de 8500h.

- Diminution 9500 h pour GC Marseille ;
- Augmentation de + 2000 h pour le site Suge de Marseille ;
- Pour Réseaux : une diminution de - 5 % par an soit 2000 heures ;
- Occitanie TER : une augmentation de + 3000 heures.
- Pour le TER Occitanie il y a eu une surproduction de + 2000 heures.
- pour le TER PACA : Diminution de - 15%.

--- Un point Global Sûreté :

CFE CGC FERROVIAIRE : Perte du pilotage sûreté SNCF sur TER, les services de police prennent la place de la SUGE au détriment de la sûreté SNCF, en justifiant que c'est le choix de l'activité.

La Directrice de la DZS SUD n'échange pas sur le sujet.

Ouverture à la concurrence :

- Lot 1 : Axe Marseille Nice 10/12 trains par jour, demain ça sera doublé.
- Lot 2 : Azur étoile de Nice a été remporté par TER PACA

A venir : Secteur de Marseille pour la fin d'année.

La DZ nous informe qu'il y a eu des échanges sur les missions de sûreté avec les activités et les sociétés privées, néanmoins la Directrice n'a pas donné d'informations prétextant le secret des affaires.

- Un contrat Métropole Aix Marseille vient d'être signé avec 2500 h ;
- La DZS et le RPROD se sont rendus à Barcelone pour rencontrer les activités Elipsos, Renfe et SNCF ;
- une convention a été créée avec la Police Municipale d'Aubagne ;
- Les Caméras (piéton) sont actuellement déployées mais en cours d'installation encore sur certains Sites car il manque de routeur ;

CFE CGC FERROVIAIRE : quel sera l'impact sur le nombre d'agents commandeurs et RH sur la DZS MED ?

- Les GU ne seront pas impactés mais feront leur travail de vérification ;
- Les ADPX retourneront sur leur cœur de métier ;
- **A venir :**
- La coupe du monde de rugby, les JO 2024, la référente est la DZA **Aurelia VICOLO** ;
- Un travail sur un service à 10h est en cours pour le site d'Avignon ;
- un Travail sur le TQ est en cours ;
- Un travail sur la création d'un Roulement est en cours ;

Points sur les effectifs :

Objectif : 25 arrivées pour 18 départs pour la fin d'année
Réalisé : 12 arrivées pour 10 départs à date.

Points évoqués par CFE CGC FERROVIAIRE :

- ❖ ACUO : pas du périmètre de la DZ ;
- ❖ ICS : va jusqu'au DPX (si ce dernier remplace un agent concerné par l'ICS). Les postes assujettis à l'ICS sont déterminés par le Directeur de région ;
- ❖ Sur la DZ SUD, c'est les CUO et le R-PROD qui en sont bénéficiaires ;

- ❖ Reformulation concernant nos actions sur les bilatérale et DCI relatives à l'astreinte :
- ❖ Astreinte : il y en a deux astreintes : PACA et Occitanie. La Directrice et le Directeur adjoint n'assurent pas les astreintes. Il y a peu de déplacement d'astreinte sur la DZS SUD ;
- ❖ Support d'astreinte ;
- ❖ Prise en compte pour paiement et récupération.

Inquiétude de CFE CGC FERROVIAIRE sur la région concernant la privatisation :

La DZS a un discours plutôt rassurant et optimiste sur le sujet de la privatisation, elle souhaite optimiser les effectifs de la SUGE et non les diminuer.

La délégation